

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF du 25 décembre 2001

Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac– 1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2025, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2024 et à compter du jeudi 29 mai 2025 un dividende de **7,378 dinars** par action.

Ce dividende est payable aux guichets de MAC SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions FIDELITY OBLIGATIONS SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.